AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "MIDI-PYRENEES"

(ARIÈGE, AVEYRON, HAUTE-GARONNE, GERS, LOT, HAUTES-PYRENEES, TARN, TARN-ET-GARONNE)
PROTECTION DES VEGETAUX - Rue St-Jean prolongée
B. P. n° 20 — 31130 BALMA
(Tél. 83-81-55 - 83-82-55)

ABONNEMENT ANNUEL 30 F
S/Rég. recettes Dir. Dép. Agri. Hte Gne
Rue St-Jean prolongée - BALMA
C. C. P. 8612-11 à TOULOUSE

- Bulletin technique n° 24 - 26 août 1974.-

VIGNE

- Tordeuse de la grappe (Eudemis) : Le troisième vol est commencé depuis quelques temps et revêt une importance appréciable depuis le 22 dans certains secteurs : Sainte-Cécile (Tarn), Salles d'Armagnac (Gers), notamment.

Les pontes ont commencé à se produire à partir du 20 dans les vignes où le vol a été précoce mais ne sont devenues nombreuses qu'à compter du 23, en général.

Dans les vignes sensibles, notamment celles où l'on a constaté des dommages au cours de la deuxième génération (fin juillet-début août) il est conseillé d'effectuer, dès réception, un traitement réalisé par poudrage afin que l'insecticide pénètre bien à l'intérieur des grappes (là où se produit généralement la pénétration des jeunes chenilles).

- Pourriture grise des raisins : Les nombreuses et parfois importantes pluies orageuses de la dernière décade ont sensibilisé la vigne à la pourriture grise. Il y a donc lieu de redouter particulièrement le développement de cette maladie.

Nous rappelons que le champignon qui la provoque (Botrytis cinerea) est essentiellement un parasite secondaire qui s'établit à la faveur des blessures. La lutte contre l'Eudemis est donc particulièrement conseillée cette année sur les cépages sensibles à la pourriture dans les vignes ou l'insecte est installé.

Outre cette protection insecticide, on peut aussi envisager l'emploi de fongicides dont la dernière application est placée trois semaines avant la récolte (voir bulletin n° 18 du 28 juin).

- Black-rot : Dans les vignes contaminées, il est nécessaire de poursuivre la protection en raison du développement sérieux de la maladie à la suite des orages de fin juillet et de cette dernière décade. De nouveaux symptômes vont apparaître sur raisin à partir des premiers jours de septembre;si des pluies sont annoncées, effectuer un nouveau traitement en préférant un produit efficace à la fois contre le black-rot et la pourriture grise : dichlofluanide (Euparène) ou folpel (nombreuses spécialités).

- Mildiou : Dans les jeunes plantations de l'année et les vignes grêlées notamment, pour protéger le jeune feuillage, effectuer un nouveau traitement en donnant la préférence à un produit à longue persistance d'action.

ARBRES A FRUITS A PEPINS

- Carpocapse des pommes et des poires : Actuellement, le deuxième vol arrive à sa fin et les insectes encore en activité restent peu nombreux. En conséquence, on peut cesser les traitements destinés à combattre ce ravageur.

- Tordeuse orientale du pêcher : Dans les vergers d'arbres à fruits à pépins mitoyens de vergers d'arbres à fruits à noyau contaminés par la tordeuse orientale du pêcher (pousses minées, nombreuses), il est nécessaire d'effectuer un traitement dès réception si cela n'a pas été fait depuis les pluies du 18 au 22 août en employant l'un des produits homologués ou en autorisation provisoire de vente contre la tordeuse orientale en respectant la législation sur les délais d'emploi des pesticides.

- Maladies de conservation des pommes et des poires : Pour combattre les maladies dites "de conservation" on peut effectuer une ou plusieurs applications de fongicides d'autant plus nécessaires que les pluies sont nombreuses. Employer l'un des produits suivants :

.../...

bénomyl (Benlate) à 30 g MA/hl, thiabendazole (Tecto 60) à 90 g MA/hl ou captane à 150 g MA/hl.

/ARBRES A FRUITS A NOYAU/

- Carpocapse des prunes et Tordeuse orientale du pêcher : Le troisième vol de carpocapse se poursuit et l'activité sexuelle de l'insecte est très vive. Si cela n'a pas été fait depuis les pluies du 18 au 22 août, il serait prudent d'envisager un nouveau traitement dans les vergers sensibles sur les variétés à récolter après le 7 septembre en employant un produit à base de dichlorvos (Nogos) à 125 g MA/hl ou de mévinphos à la dose de 50 g MA/hl.

/CULTURES LEGUMIERES/

- Oïdium - Cladosporiose du melon : Dans les cultures tardives de melon combattre l'envahissement actuel des cultures par l'oïdium

Contre la cladosporiose, dont l'installation s'est poursuivie à la faveur des pluies du 18 au 22 août, employer un produit à base de manèbe à raison de 240 g MA/hl.

/CULTURES INDUSTRIELLES/

- Mildiou du tabac : Depuis notre bulletin n° 22 du 6 août, de nouveaux foyers sont apparus dans le Lot, le Tarn-et-Garonne et dans l'Aveyron sur plantations tardives ou irriguées. Les foyers précédemment signalés se stabilisent car la sporulation est très faible pour le moment.

Nous insistons encore auprès des producteurs de tabac pour qu'ils redoublent de vigilance et qu'ils protègent en permanence leurs plantations par des traitements effectués à cadences variables (voir nos bulletins précédents).

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES : Il est conseillé d'"épamprer" les plantations ; cette opération réduit les risques de contamination par une meilleure aération et la suppression des feuilles en contact avec le sol. En cas d'attaque sur les feuilles inférieures, celles-ci seront immédiatement enlevées et détruites. Si l'attaque débute alors que la maturité des feuilles médianes est atteinte, la plantation devra être récoltée rapidement.

Enfin, les plantations fortement atteintes, sans possibilité de récolte, seront détruites rapidement par incinération et les débris provenant des récoltes atteintes de mildiou seront également détruits par incinération.

J. LORQUIN.-

-

/NOTE IMPORTANTE/

Nous rappelons l'obligation du respect de la limite d'emploi des produits pesticides avant la récolte et signalons que c'est toujours la dernière application qui est responsable de la plus grande quantité de résidus contenus dans la récolte.

-

Les Ingénieurs chargés des Avertissements Agricoles,

J. BESSON - E. JOLY

Le Chef de la Circonscription phytosanitaire "MIDI-PYRENEES",

P. TEISSEIRE.-

Imprimé à la Station d'Avertissements Agricoles de "MIDI-PYRENEES",

Le Directeur-Gérant : L. BOUYX.-